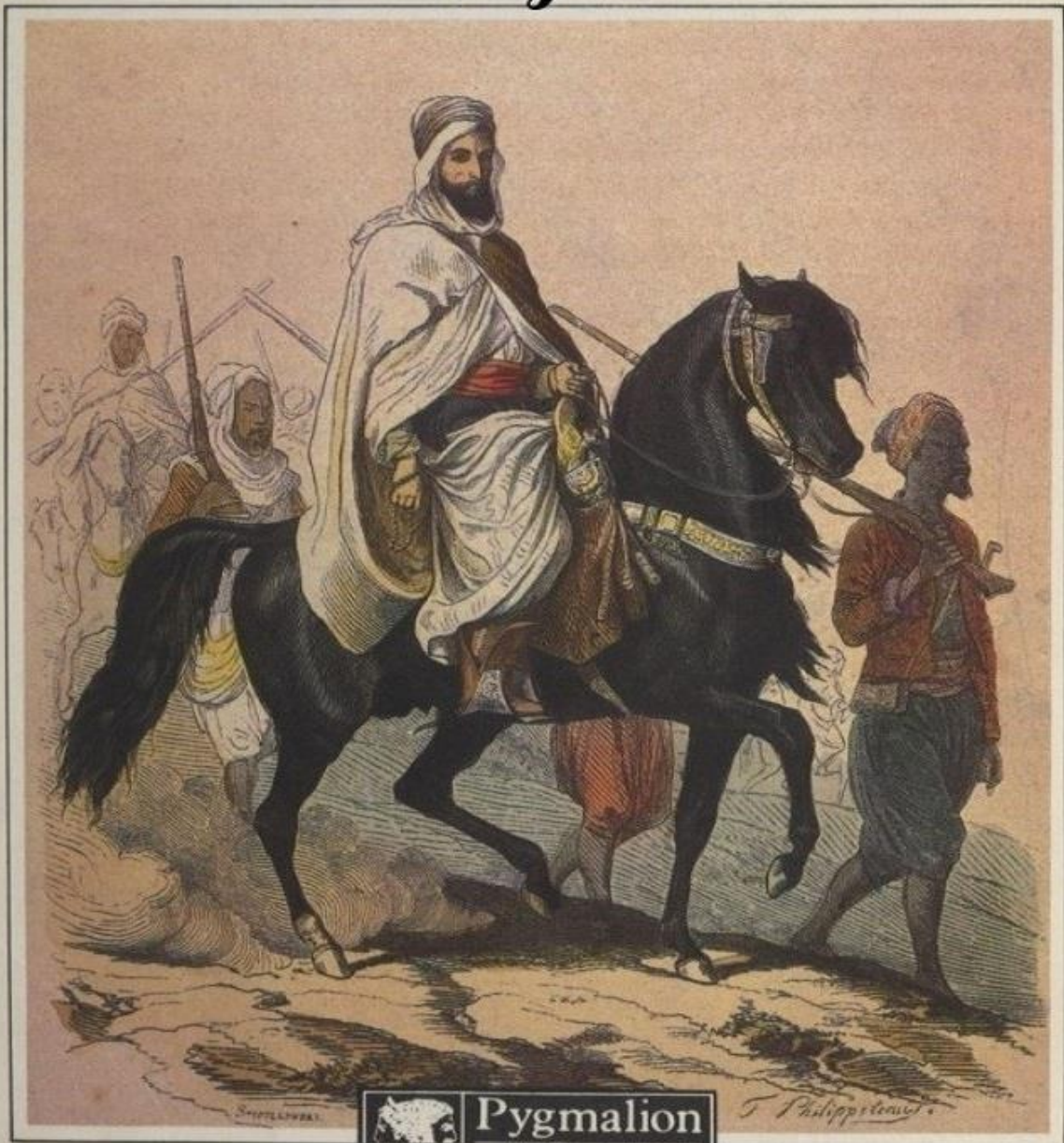


Louis Lataillade

ABD EL-KADER

Le Cheval de Guerre



Cheval de guerre
par
Michael Morpurgo

CHEVAL DE GUERRE	3
LA JUMENT ET L'ÉTALON.....	11

CHEVAL DE GUERRE

Lorsqu'en 1851 j'ai publié l'ouvrage intitulé : *les Chevaux du Sahara*, mon but a été d'appeler l'attention de mon pays sur le parti qu'il pouvait tirer de cette race, jusqu'ici peu connue, peu appréciée, sinon des hommes qui l'ont vue à l'œuvre en Afrique. Mon but était en outre de montrer les admirables qualités du cheval arabe, de prouver qu'aucun cheval n'est capable de supporter comme lui la faim, la soif, les fatigues, les intempéries, et par conséquent ne réunit à un degré égal les conditions qui doivent distinguer le cheval de guerre. Je ne m'attendais pas, au moment où j'écrivais cet ouvrage, qu'à quatre années de là une expérience décisive viendrait confirmer, aux yeux des plus prévenus, l'opinion que je proclamais, que je cherchais à répandre, parce que je la croyais utile à la France.

Cette opinion avait vu se produire, à côté de nombreuses sympathies, de très sérieuses contradictions. Observateur convaincu, j'ai dû chercher, — à la lumière de faits nouveaux, de l'expérience acquise pendant la guerre de Crimée, de renseignemens émanés des hommes les plus compétens, — à dégager définitivement la question de toutes les incertitudes qui pouvaient encore l'envelopper. Dans les circonstances présentes, cette recherche avait pour moi plus que de l'intérêt, je la considérais comme un devoir, car, si dans les temps ordinaires la France accorde son attention à l'élève des chevaux, aujourd'hui c'est pour elle une nécessité politique et militaire de premier ordre. Ces considérations m'ont déterminé à livrer sans plus tarder à la publicité les documens que j'ai recueillis à l'appui de l'opinion exposée pour la première fois dans *les Chevaux du Sahara*.

Détruire l'objection principale qui a été faite, et qui tendrait à donner à la jument une influence plus grande qu'à l'étalon sur le produit ; — prouver par ce qui vient de se passer en Crimée, par tous les renseignements qui sont parvenus à ma connaissance, que le cheval arabe doit être considéré comme le premier cheval de guerre du monde ; — montrer enfin la part qui lui est faite dans le système général de notre remonte, le parti que l'on peut en tirer pour améliorer nos races légères, — tel est ici mon but.

Je commence par répondre à l'objection qui donne à la jument la supériorité sur l'étalon, ou plutôt je laisse le soin d'y répondre à un homme dont la compétence ne saurait être récusée, car il a toujours passé pour l'un des meilleurs cavaliers dans un pays où l'on distingue seulement ceux qui sont réellement hors ligne : je veux parler de l'émir Abd-el-Kader, qui a fait du cheval une étude spéciale, et dont l'autorité est si grande en cette matière, qu'aucun Arabe n'oserait même contester ses assertions.

Le procès qui s'est élevé sur la question de savoir quelle est l'influence relative de l'étalon et de la jument sur le produit ne date pas d'aujourd'hui. Toujours on se plaît à nous représenter un Arabe à côté de sa jument ; l'or de l'acheteur brille à ses pieds, mais pendant que l'on compte cet or pour le lui donner, l'enfant d'Ismail jette un coup d'œil mélancolique sur le noble animal dont il ne peut se séparer, s'élance sur son dos et s'enfonce dans le désert : l'œil ne sait bientôt plus où il a passé.

Ce procès resté pendant depuis des siècles, il est temps de le vider une fois pour toutes, puisque de la solution du débat peut dépendre en grande partie la ruine ou

l'amélioration de nos races. M. Petiniaud, inspecteur des haras, vient d'ailleurs de raviver cette discussion. Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, et que je demande la permission de reproduire ici, ce savant hippiatre affirme que, chez les Arabes, la jument est tenue en plus grande estime que le cheval, d'où cette conséquence, que la pureté de la race chez la jument est considérée par eux comme plus importante que chez l'étalon. Cette observation devait d'autant plus m'émouvoir, que M. Petiniaud vient d'être chargé par le gouvernement de parcourir les pays musulmans de l'Asie pour y acheter des chevaux de pure race orientale. Par ses connaissances approfondies sur la matière, par le but même de son voyage, il était en mesure de contrôler mieux que personne les opinions que j'ai émises, ainsi que mes assertions sur la manière dont les Arabes envisagent ces questions. Je laisse d'abord parler M. Petiniaud.

« Paris, ce 28 octobre 1854.

« Après trois ans de courses chez les tribus qui campent depuis Diarbekir et Alep jusqu'aux confins du Nedjed, je rentrai à Bagdad en janvier dernier. Parmi les papiers qui m'y attendaient, je trouvai un journal des haras contenant un article sur *les Chevaux du Sahara*. La lecture de ce morceau trop court, mais qui dénotait une si profonde connaissance de l'Arabe et de son cheval, m'inspira le désir de posséder l'ouvrage entier. À mon arrivée en France, vous avez eu l'extrême obligeance de me l'envoyer, je dois avant tout vous prier d'agréer l'expression de ma reconnaissance.

« Personne ne pouvait lire avec un plus grand intérêt que moi un ouvrage que vous auriez pu certainement intituler : *Du*

Cheval arabe d'Asie et d'Afrique ; car tel est l'esprit de tradition de ce peuple exceptionnel qu'à chaque ligne je reconnaissais dans les mœurs des Mogrebins les mœurs de leurs ancêtres les Nedjeds, et cela après une séparation de bien des siècles.

« En 1851, je descendais le Tigre de Mossoul à Baghdad, j'avais entre les mains un volume d'Hérodote. Toutes ses descriptions des hommes et des choses étaient encore pleines d'actualité. Ainsi il dépeignait, il y a deux mille trois cents ans, les mœurs des Arabes d'aujourd'hui avec la même fidélité que vous, mon général, vous avez su dépeindre en Afrique les Arabes d'Asie ; le temps et l'espace sont impuissans devant l'immuabilité de telles mœurs. Guerres intestines, fantasias, chasses, amour pour le cheval, etc., j'ai tout vu en Asie, tel que vous l'avez décrit en Afrique.

« Votre ouvrage, qui a le grand mérite de contenir toute la vérité et en même temps rien que la vérité, est appelé à exercer une grande influence sur l'éducation du cheval en France. Cette lecture pleine de charmes développera le goût du cheval chez ceux qui ne s'en sont pas encore occupés, et nos éleveurs puiseront d'utiles documens parmi les nombreux faits d'éducation que vous citez avec l'autorité d'une longue et si intelligente expérience. Ils apprendront enfin à ne plus réserver leur admiration pour un cheval dont la première qualité est la graisse, et ils connaîtront les avantages que l'on doit retirer de l'exercice précoce auquel on soumet le poulain pendant son premier âge. *Le cheval est dans le travail*, disent les Arabes. Il faut donc l'y habituer de bonne heure.

« J'ai vu tous les Arabes, et surtout les Nedjeds, soumettre leurs chevaux de deux à trois ans aux plus rudes

épreuves. Ils les réduisent, à force de travail, à la dernière expression de misère. Après ces rudes épreuves, le moindre repos remet le cheval, et son maître sait alors ce qu'il doit en espérer.

« Il est un fait cependant qui m'étonne, permettez-moi de vous en parler, c'est la supériorité qu'Abd-el-Kader accorde au cheval sur la jument, et cela de la manière la plus positive. Chez tous les Arabes d'Asie, et surtout chez les Nedjeds et les Annazas, où se trouvent sans contredit les premières races de chevaux, la jument est considérée comme bien supérieure au cheval, et je ne puis croire que le seul motif d'intérêt détermine les Arabes à placer la jument si au-dessus du cheval.

« A la naissance d'un poulain, quelle que soit la noblesse de son sang, son arrivée est pour ainsi dire regardée comme un malheur. Naît-il une pouliche au contraire, grande joie, grande fête dans toute la famille ! Cette pouliche est appelée à continuer la race ; Mahomet est entré dans la tente. Ni femmes ni enfans ne se permettraient de soustraire une goutte du lait que peuvent donner chamelles, chèvres, brebis, etc. Tout est réservé à l'heureuse pouliche, objet de l'amour et des plus tendres soins de la part de tous les habitans de la tente.

« Les plus beaux chevaux des Nedjeds sont facilement vendus ; ou les embarque sur les ports du Golfe-Persique pour les Indes anglaises. À leur arrivée à Bombay, ils coûtent de 8 à 12,000 francs et une moitié des prix de courses. Quant aux jumens de pur sang, il est bien difficile, sinon impossible, de se les procurer.

« Abbas, pacha d'Égypte, a depuis sept ou huit ans des agens qui courent en tous sens. Ils sont parvenus à en acheter vingt-trois ou vingt-quatre. Elles ont été payées de 22,000 à 50,000 francs, et sur ces vingt-quatre il est de notoriété publique que douze ou treize seulement étaient vraiment de première race. J'ai vu payer celle qui coûtait le moins cher 80,000 piastres (la piastre $4 \frac{1}{2} = 1$ franc). C'était à un pauvre diable qui n'avait d'autre fortune que sa jument. Il avait longtemps résisté aux offres qui lui étaient faites ; sa famille avait profité d'une de ses absences pour les accepter. Ce malheureux pleurait à chaudes larmes, tout en comptant le monceau de pièces d'or qui était devant lui. Que d'exemples je pourrais vous citer dans ce genre !

« Voici encore un fait général à l'appui de la haute estime que les Arabes ont pour la jument relativement au cheval : veulent-ils parler d'un animal qui a laissé dans la mémoire des Arabes le souvenir d'une bonté remarquable ou de quelques courses extraordinaires, vous n'entendrez jamais dire : « Le fameux cheval du cheikh un tel, » mais toujours : « La jument du cheikh un tel. »

« En dehors de cette différence, toutes les paroles d'Abdel-Kader et les vôtres sont celles qui sont dans la bouche, de tous les sportmen de l'Asie. »

Cette lettre fit une grande impression sur moi. Je venais d'entendre confirmer par un témoignage considérable tout, ce que j'avais écrit sur les Arabes. Je pouvais avoir mal observé, on m'avait peut-être induit en erreur. Les musulmans sont lunatiques et méfians ; ne devais-je pas craindre qu'ils ne se fussent fait un devoir en même temps qu'un plaisir de me

tromper ? Tromper un chrétien, c'était alors une action si méritoire ! Eh bien ! non, j'étais dans le vrai : en voyant et en interrogeant les Arabes de l'Algérie, j'avais vu et entendu les Arabes de la souche primitive.

Et puis dans tout cela je trouvais encore un sujet inépuisable de profondes méditations. N'était-ce pas en effet quelque chose d'admirable que de voir un peuple disséminé sur de vastes espaces, du Golfe-Persique à l'Océan, sans voies de communications, sans imprimerie, sans télégraphes, sans aucun des moyens de civilisation moderne, mais parlant la même langue, obéissant à la même loi et conservant par la simple tradition, aussi bien que nous aurions pu le faire par des livres, les usages, les mœurs et jusqu'aux préceptes de ses pères ? Cette unité dans de pareilles conditions était vraiment de nature à inspirer l'étonnement.

Quoi qu'il en soit, il restait entre M. Petiniaud et moi une question chevaline très importante à élucider : celle de la supériorité du cheval sur la jument, ou de la jument sur le cheval. J'affirmais que les Arabes ne donnaient la préférence à la jument que parce qu'elle fait des petits et que ces petits rapportent de l'argent, et quelquefois beaucoup d'argent. M. Petiniaud voyait au contraire dans cette préférence une preuve de la supériorité que les Arabes auraient, selon lui, accordée à la jument. Comme l'opinion de M. Petiniaud ne s'était pas formée à la légère, qu'elle était le résultat de longues et consciencieuses observations, que pour être déracinée elle avait besoin d'une autorité plus considérable que la mienne, je lui proposai de faire intervenir Abd-el-Kader dans ce débat. Je fis remarquer à M. Petiniaud qu'aucun arbitre n'était plus compétent que l'émir, qu'il était sur les lieux, qu'il voyait chaque jour les hommes les plus influents du

désert, que parmi ses compagnons il en était qui avaient une célébrité incontestée en matière chevaline, qu'enfin, quoi qu'il décidât, notre désaccord devant tourner au profit de la science, nous aurions tous les deux à nous féliciter du résultat obtenu. M. Petiniaud accepta, et voici la réponse qu'Abd-el-Kader fit aux questions que je lui posai :

LA JUMENT ET L'ÉTALON.

« Louange au Dieu unique,
« Son règne seul est éternel. »

« A celui que nous aimons, à celui qui sait rendre simples les affaires les plus difficiles, le général Daumas. Que le salut soit sur vous et votre famille, ainsi que la miséricorde et la bénédiction de Dieu. Et ensuite je vous dirai que j'ai reçu votre lettre chérie ; elle contient des questions très graves sur la race chevaline. Je vais y répondre de mon mieux et point par point.

« Première question. — La mère donne-t-elle au poulain plus de ses qualités et perfections que l'étalon, ou bien au contraire le poulain prend-il plus des qualités et perfections de son père ? »

« Voici ma réponse :

« Le poulain provient de l'étalon et de la jument, cela est vrai ; mais l'expérience des siècles a démontré que les parties essentielles de son corps, — comme les os, les tendons, les nerfs et les veines, — procèdent toujours du père. Il n'y a pas de doute à élever là-dessus, car le dernier Arabe sait aujourd'hui que toutes les maladies qui sont inhérentes aux os, aux tendons, aux nerfs et aux veines, et qui se trouvent dans l'étalon au moment de la monte, se perpétuent dans son produit, quelque temps qui s'écoule. — Je citerai notamment les exostoses, les formes, la jarde, les varices et le aâdeur (la douleur).

« La mère peut donner au produit la couleur de sa robe, sa ressemblance et quelque chose de sa structure : il faut bien que le poulain tienne, par certains côtés, de celle qui l'a si longtemps porté dans ses flancs ; mais c'est incontestablement l'étalon qui lui donne la force des os, la vigueur des nerfs, la solidité des tendons, la rapidité de la course, les qualités principales enfin. Il lui communique en outre ses facultés morales, et, s'il est véritablement noble, le préserve de tout vice.

« Nos pères ont dit : *El aoud hôr mâ andouche heila*, le cheval noble n'a pas de malices.

« L'Arabe prête l'étalon gratuitement, il ne le loue jamais.

« Prêter un étalon pour de l'argent est à ses yeux l'action la plus ignoble et la plus contraire à la générosité qui le distingue, et pour laquelle il est si justement renommé. Bien que la loi le permette, l'usage interdit absolument ce commerce, et je n'en ai, pour mon compte, jamais vu d'exemple. Cependant si l'Arabe prête son étalon gratuitement, il ne le prête pas pour cela au premier venu et pour la première jument venue. Non ; le demandeur est souvent obligé d'employer l'intercession de gens inspirant le respect, ou même de ses femmes, s'il ne veut pas voir sa demande repoussée.

« D'un autre côté, les Arabes sont très difficiles sur le choix de l'étalon, et s'ils ne trouvent pas pour leurs jumens de race un étalon de sang pur, ils aiment mieux les laisser deux ou trois ans improductives que de les faire saillir par un cheval commun. Veulent-ils un bon étalon, ils n'hésitent pas à entreprendre les voyages les plus lointains.

« Il y a des Arabes qui ferment la vulve de leurs jumens au moyen d'une espèce de cadenas appelé *takhise*, afin d'en empêcher l'accouplement par surprise avec un cheval commun. Quand cet accident arrive dans les pâturages et qu'on en est instruit à temps, ils s'empressent d'introduire la main dans le fond du vagin, et le lavent avec une infusion de certaines drogues auxquelles ils attribuent la propriété d'anéantir les effets de la liqueur du mâle. Ces précautions, en même temps qu'elles démontrent l'importance qui s'attache à l'étalon, assurent la conservation des races à laquelle l'Arabe veille avec un soin aussi jaloux qu'au maintien de la pureté du sang dans sa propre famille.

« Ce qui précède vous a déjà indiqué ma conclusion : le père donne au produit plus que la mère.

« Et ma conclusion est identique avec l'opinion universelle des Arabes. Ils disent : *El horr iteba el fahal*, le poulain suit l'étalon.

« Je conviens cependant que le meilleur produit est celui d'un père et d'une mère tous deux de race pure. Dans ce cas, c'est de l'or qui s'allie avec de l'or »

« Deuxième question. — Si du père ou de la mère l'un doit être d'origine commune, vaut-il mieux que ce soit le père, ou bien y a-t-il moins d'inconvénients à ce que ce soit la mère ? »

« Voici ma réponse :

« Sachez que ces questions ont de tout temps occupé nos pères ; après de longues expériences, ils ont divisé la race chevaline en quatre grandes familles auxquelles, pour les

distinguer, ils ont donné les noms suivants : le *horr*, le *hadjine*, le *mekueref* et le *berdoune*.

« Le *horr* est celui dont le père et la mère sont nobles. Il marche en tête.

« Le *hadjine* est celui dont le père est noble et la mère d'origine commune. Il est moins considéré que le *horr*, et son nom *et hadjine* (incomplet, défectueux) lui vient du mot *houdjena* (vice, défaut).

« Le *mekueref* est celui dont la mère est de sang pur et le père de sang mêlé. Bien qu'il s'approche du *hadjine*, il est loin de le valoir : son nom lui vient de *karaf* (mélange). Le *hadjine* lui est supérieur, comme l'homme dont le père est noble et la mère négresse est supérieur à celui dont la mère est noble et le père nègre.

« Le *berdoune* enfin est celui dont ni le père ni la mère ne sont nobles. C'est le cheval étranger à nos pays ; il est classé le dernier.

« Le fameux poète El-Tamimi a dit en parlant d'un étalon renommé : « Il est le produit de deux coureurs célèbres qui l'ont engendré, et dont il réunit à lui seul toutes les qualités. »

« Il a dit encore : « Voyez cet alezan fermé, à crins noirs (bai brun) ; il est incomparable de vitesse et de beauté, on reconnaît en lui la race de ses oncles paternels et maternels dont l'Arabie a tant parlé. »

« Le prix du cheval est dans sa race. »

« Troisième question. — On m'assure que les Arabes préfèrent la jument au cheval. Cette préférence provient-elle, ou des avantages qu'ils peuvent en retirer par la vente des produits, ou de ce que le poulain tient plus de sa mère que de l'étalon, ou enfin de ce que les services de la jument sont préférables à ceux du cheval ? »

« Voici ma réponse :

« Les Arabes préfèrent les jumens aux chevaux, cela est vrai, mais seulement pour les trois motifs suivans :

« Le premier, c'est qu'ils considèrent le bénéfice qu'on peut attendre d'une jument comme l'un des plus considérables, puisque l'on a vu des Arabes retirer jusqu'à 15 ou 20,000 douros (75 ou 100,000 f.) des produits d'une seule jument. On les entend souvent s'écrier : *La tête de la richesse, c'est une jument qui produit une jument.*

« Et cette pensée est encore corroborée chez eux par notre seigneur Mohammed, l'envoyé de Dieu ; il a dit :

« Préférez les jumens, car leur ventre est un trésor, et leur dos un siège d'honneur.

« Le plus grand des biens est une femme intelligente, ou une jument qui donne beaucoup de poulains. »

« Ces paroles sont expliquées ainsi par les commentateurs : *leur ventre est un trésor, parce que la jument, par ses produits, augmente la fortune de son maître,*

— *et leur dos un siège d'honneur, parce que l'équitation de la jument est plus agréable et plus facile ; on va même jusqu'à prétendre que par la douceur de ses allures elle pourrait à la longue amollir le cavalier.*

« *Le second motif, c'est que la jument ne hennit pas à la guerre, qu'elle est plus insensible que l'étalon à la faim, à la soif, à la chaleur, et qu'elle rend dès lors plus de services à un peuple dont la fortune consiste en troupeaux de chameaux et de moutons. Or tout le monde sait que les chameaux et les moutons ne prospèrent véritablement que dans le Sahara, où les terres sont tellement arides que beaucoup d'Arabes, s'abreuvant habituellement de lait, ne peuvent boire de l'eau que tous les huit ou dix jours. C'est une conséquence de la longue distance qui sépare souvent les campemens pratiqués en vue des pâturages des lieux où il y a des puits.*

« *La jument est comme le serpent, sa force s'augmente au moment de la chaleur et dans les terres brûlantes. Le serpent qui vit dans un pays froid ou dans l'eau a peu de courage et de venin, de telle sorte que sa morsure est rarement mortelle, tandis que le serpent qui vit dans un pays chaud est plus vif, et voit s'accroître la violence de son poison. Au contraire du cheval, qui supporte moins bien les ardeurs du soleil, la jument (et cela tient sans doute à sa constitution) sent redoubler son énergie au plus fort de la chaleur.*

« *Le troisième motif enfin, c'est le peu de soins que nécessite la jument. Elle se nourrit de peu, son maître la conduit ou l'envoie manger des plantes avec les moutons et*

les chameaux ; il n'a pas besoin d'instituer un gardien qui soit toujours présent.

« L'étalon, lui, ne saurait se passer d'être mieux nourri, et son maître ne peut l'envoyer au pâturage que surveillé par un saïs (palefrenier), car s'il voit une jument, il la suit.

« Telles sont les véritables causes de la préférence que les Arabes ont pour leurs jumens. Cette préférence ne vient donc pas de ce que le poulain emprunte plus de qualités à sa mère qu'à son père ? elle ne vient pas non plus de ce qu'il est préférable, en tout lieu et en toute occasion, de monter une jument plutôt qu'un cheval ; non, elle s'appuie d'un côté sur des intérêts matériels, et de l'autre sur les nécessités imposées par le genre de vie que mènent les Arabes.

« Il faut proclamer en définitive que l'étalon est plus noble que la jument. Il est plus fort, plus courageux, plus rapide à la course, et il n'a pas les inconvénients graves de la jument, qui s'arrête quelquefois brusquement sous son cavalier, dans le combat même, alors que celui-ci aurait besoin qu'elle courût. Cela arrive lorsqu'elle est en chaleur et qu'elle voit l'étalon.

« L'étalon a plus de force que la jument, et la preuve, c'est qu'en supposant qu'un étalon et une jument soient frappés d'une blessure mortelle et identique, la jument tombera à l'instant, tandis que l'étalon ne tombera le plus souvent qu'après avoir sauvé son maître.

« J'ai vu une jument qui avait été frappée d'une balle à la jambe ; l'os du canon, — keusba (le roseau), — avait été

fracturé ; ne pouvant vaincre la douleur, immédiatement elle s'affaissa.

« Un cheval entier fut atteint d'une blessure semblable ; sa jambe cassée n'était plus retenue que par la peau ; il continua à courir en s'appuyant sur sa jambe saine jusqu'à ce qu'il eut enlevé son maître du champ de bataille, et alors seulement il tomba. »

« Quatrième question. — S'il est constaté par les Arabes que le poulain participe toujours des qualités de son père, pourquoi vendent-ils donc assez facilement leurs étalons, et ne se défont-ils de leurs jumens que dans des circonstances très graves ? »

« Voici ma réponse :

« Les Arabes préfèrent la jument au cheval pour les trois causes que j'ai signalées plus haut, et ces trois causes font assez comprendre pourquoi, chez nous, la valeur que l'on attache à la possession d'une jument doit être supérieure à celle que l'on attache à la possession d'un étalon, leur origine fût-elle la même. En effet, si d'un côté le poulain emprunte plus au père qu'à la mère, d'un autre côté le propriétaire d'un étalon ne peut gagner en un grand nombre d'années ce que le propriétaire de la jument peut gagner en une seule, si elle venait à mettre bas.

« Cependant, lorsqu'un étalon a prouvé des qualités extraordinaires, il arrive aussi qu'on ne veut plus s'en

défaire ; c'est qu'alors il rapporte autant à son maître, soit par le butin, soit autrement, que la jument du prix le plus élevé.

« J'ai vu chez les Annazas, tribu qui s'étend depuis Bagdad jusqu'à la Syrie, des chevaux tellement hors de prix, qu'il devient presque impossible de les acheter, et surtout de les payer comptant. Ces animaux, d'une valeur fabuleuse, ne sont vendus qu'à de hauts personnages et à de riches négociants qui les paient en trente ou quarante échéances, ou bien encore par une rente perpétuelle consentie au vendeur et à ses descendants. »

« Cinquième question. — La preuve, m'a-t-on dit, que chez les Arabes la jument est classée bien avant le cheval, c'est que la naissance d'un poulain, quelle que soit la noblesse de son sang, est, pour ainsi dire, regardée comme un malheur, tandis que s'il naît une pouliche, c'est au contraire l'occasion d'une grande joie dans la famille. Cette pouliche est destinée à continuer la race, noire seigneur Mohammed est entré dans la tente, il nous a apporté une bénédiction, etc. »

« Voici ma réponse :

« La naissance d'un cheval ne peut jamais être considérée comme un malheur par les Arabes, bien qu'ils préfèrent les jumens pour les avantages matériels qu'elles procurent. Les jumens produisent presque toutes ; quelques-unes seulement sont frappées de stérilité, ainsi que cela arrive à certaines femmes, et c'est en grande partie leur fécondité qui leur vaut la faveur dont elles jouissent.

« Je le répète, on ne peut être malheureux de la naissance d'un animal qui garantit son maître de l'humiliation.

« Un poète a dit : « Mes frères me blâment d'avoir des dettes, et cependant je ne les ai contractées que pour des choses qui leur font honneur : en faisant manger à tous le pain de Dieu, en achetant un cheval de noble race qui sert de talisman à mon goum et en lui donnant pour domestique un esclave. »

« Sixième question. — On a vu des Arabes pleurer en se séparant de leurs jumens, qu'ils avaient cependant vendues à des prix énormes ; mais on n'a jamais vu d'Arabes pleurer en se séparant de leurs chevaux. Quand on veut citer un animal remarquable, on n'entend jamais dire : le fameux cheval du cheikh un tel, mais toujours la jument du cheikh un tel. — Pourquoi ? »

« Voici ma réponse :

« C'est là une erreur. Les Arabes aiment leurs chevaux d'une manière absolue, comme l'homme aime ses enfans, et cela parce que le cheval est le plus noble animal après l'homme. Tout le monde sait que le cheval de sang est fier comme un fils d'Adam et qu'il ne mange pas les restes d'un autre animal.

« Les Arabes prétendent qu'aucun peuple ne connaît comme eux la puissance du cheval et ses perfections ; aussi portent-ils très haut l'estime qu'ils ont pour lui, et cela parce qu'il sert à la poursuite comme à la fuite. Il est dans les mœurs et dans la nature des Arabes, depuis les temps les

plus reculés, de se faire la guerre les uns aux autres, ainsi qu'aux nations voisines. L'Arabe pauvre a donc besoin du cheval pour tomber sur les biens de son ennemi, s'en emparer et s'enrichir, comme l'Arabe riche a également besoin du cheval pour protéger sa fortune et sa tête.

« Les Arabes disent : « Le cheval est le milan, et le chameau la proie. La proie qui est dans les serres du milan ne peut être sauvée que par d'autres milans. »

« Lorsqu'une veuve dans le désert est propriétaire de vingt chameaux, sa tribu la force à acheter un cheval destiné à les protéger. Un parti ennemi vient-il à fondre sur les chameaux, l'usage veut que cette femme donne son cheval au guerrier qui l'a monté et les a sauvés.

« Chez les Arabes, les chameaux ne peuvent appartenir qu'à ceux qui savent les défendre.

« Les Arabes aiment leurs chevaux comme le père aime son enfant, mais, comme cela est juste, ils les aiment encore davantage quand ceux-ci leur rendent de véritables services.

« Les Arabes peuvent vendre leurs chevaux quand ils en trouvent des prix élevés, mais ils les pleurent en même temps, et pour eux-mêmes et pour l'utilité qu'ils en retireraient, comme le père pleure son fils lorsqu'il s'en sépare, bien qu'il reconnaisse l'utilité de cette séparation.

« Cheval ou jument, l'Arabe regrette donc le compagnon qu'il quitte, en proportion des services qu'il en recevait.

« Maintenant pourquoi, en pays arabe, cite-t-on plus souvent la jument du cheikh un tel que le cheval du cheikh un tel ?

Voici. C'est tout simplement parce que les Arabes vendant habituellement leurs chevaux et conservant les jumens, il y a naturellement chez eux plus de jumens que de chevaux. Et si l'on conserve les jumens avec un grand soin, c'est pour ne pas voir se tarir une source précieuse d'honneurs et de richesses.

« Dieu, dans son Koran, a dit : « *El kheil kheir* (les chevaux, c'est le bien). » Cette expression *le bien* signifie, pour les Arabes, l'ensemble de tout ce qui peut être utile à l'homme.

« Le prophète a ajouté : « Le bonheur, les récompenses éternelles et un riche butin sont noués au toupet de vos chevaux jusqu'au jour de la résurrection. »

« Voilà tout ce que j'avais à vous dire ; c'est, d'après moi, l'exacte vérité, mais Dieu est le plus savant.

« Que Dieu soit avec vous ! — Salut !

« Écrit par Sid et Hadj Abd-el-Kader ben Mahhy Eddine.

« Brousse, le 15 janvier 1855. »

Que pourrais-je ajouter à cette remarquable lettre, aux observations de cet homme, qui, constamment en présence de la nature, a su l'étudier jusque dans ses détails les plus fugitifs ? D'après le témoignage d'Abd-el-Kader, il doit donc demeurer évident que les Arabes ne donnent la préférence aux jumens, ni parce qu'elles influent plus que le mâle sur le produit, ni parce que leurs services sont préférables à ceux du cheval, mais uniquement, comme je le proclamais dans *les Chevaux du Sahara*, parce qu'elles font des petits, ou, en d'autres termes, parce que leur rentre est un trésor.

Après avoir constaté ce fait, j'aborde le point le plus important de ma tâche ; je dis le plus important, car de l'ensemble des renseignements que je vais produire doit naître, je le crois, la conviction pour tous que le cheval arabe est le véritable cheval de guerre. On comprendra facilement qu'après avoir exposé cette opinion dans un livre, j'aie dû chercher, par tous les moyens, à m'assurer si le cheval arabe était seulement le meilleur cheval de guerre en Algérie, sous le climat qui l'a vu naître, ou bien s'il devait encore, dans d'autres régions, montrer sa supériorité et prouver qu'il est capable de supporter le froid comme il a prouvé qu'il peut supporter la chaleur, la fatigue, les intempéries, la faim et la soif. L'épreuve qui vient d'être faite en Crimée me paraît concluante, et cette opinion, je l'espère, deviendra l'opinion de tous après la lecture des documens que je livre à la publicité. Il faut remarquer que l'épreuve sur laquelle je m'appuie a eu lieu sur une assez large échelle pour déterminer un jugement définitif. Nous avons en effet en Crimée deux régimens de chasseurs d'Afrique (bientôt nous aurons les quatre), quelques spahis, un grand nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes montés sur des chevaux arabes. Nous pouvons donc obtenir des observations qui ont été faites les renseignements les plus positifs pour la solution d'une question qui nous intéresse à un si haut point.

Avant tout, je dois cependant déclarer qu'il n'entre nullement dans ma pensée d'établir de comparaisons fâcheuses entre le cheval arabe et ceux des autres races et des autres nations. Tous les chevaux ont leur utilité et leur mérite selon le point de vue où l'on se place. Ce que je tiens seulement à constater, c'est la prééminence du cheval

d'Orient comme cheval de guerre, et cela par des faits qui parleront assez d'eux-mêmes, et dont chacun pourra tirer les conclusions qui lui paraîtront convenables.

Voici d'abord des extraits de lettres venant de Crimée : je les donne par ordre de date.

« Devant Sébastopol, 20 novembre 1851.

« En dépit des embarquemens, des débarquemens, du froid et des misères inévitables à la guerre, mon régiment compte encore cent trente-trois chevaux par escadron. C'est à n'y pas croire !

« Le colonel du 4e chasseurs d'Afrique,

« Comte de CHAMPERON . »

« Quartier-général devant Sébastopol, le 28 janvier 1855.

« Les chevaux barbes sont les seuls qui résistent bien aux épreuves du climat et de la nourriture !

« Le général en chef,

« CANROBERT. »

« Devant Sébastopol, le 5 février 1855. « Nos chevaux souffrent ; mais ceux des chasseurs d'Afrique se maintiennent à merveille.

« Le chef d'escadron d'état-major.

« RENSON. »

« Devant Sébastopol, le 5 février 1855.

« Tachez que pour la remonte on nous envoie des chevaux d'Afrique, nous en avons grand besoin. Que le général Daumas triompherait, s'il voyait ce qui se passe chez nous, et comme ses assertions sont justifiées par la pratique ! Quelle que soit la distance où il se trouve, son succès n'en est pas moindre, et il a le droit d'en être fier. C'est ce que tout le monde proclame ici.

« Le lieutenant-colonel, aide de camp du général en chef,

« WAUBERT DE GENLIS. »

« Devant Sébastopol, le 10 mai 1855.

« Un fait remarquable, c'est l'attitude des tirailleurs algériens ; ils vont au canon comme des lions. Quant aux chevaux d'Afrique, ils ont fait des preuves sans égales. Tout le monde en veut aujourd'hui, et les Anglais, quand ils peuvent s'en procurer, les paient sans marchander à belles livres sterling. Vous n'apprendrez pas sans plaisir ces incontestables succès d'un pays auquel vous tenez par tant de liens, etc., etc.

« Le général chef d'état-major du deuxième corps d'armée,

« TROCHU. »

« Devant Sébastopol, le 30 mars 1855.

« Nos chevaux d'Afrique ont admirablement supporté les rigueurs de l'hiver, les privations et les fatigues. On croyait qu'ils ne pourraient endurer ni le froid, ni la neige, ni la gelée, et cependant ils sont sortis victorieux de toutes ces

épreuves, qui, Dieu le sait, ne nous ont pas fait défaut, sans autre abri qu'une simple couverture.

« C'est une race admirable ! vous l'avez popularisée en France par votre ouvrage des Chevaux du Sahara ; la guerre d'Orient vient de la populariser en Angleterre.

« Les Anglais nous offrent des prix fabuleux des chevaux barbes que nous avons ici, mais vous comprenez que les marchés sont très rares ; nous en avons besoin, et nous les gardons.

« J'ai encore le cheval que vous m'avez connu en 1842. il a fait toutes mes campagnes en Algérie avec le maréchal duc d'Isly, toutes les expéditions entreprises après son départ, tous mes embarquemens et débarquemens, et il est encore si vigoureux et si beau, que les Anglais me tourmentent chaque jour pour que je le leur vende. C'est impossible : ce vieux compagnon mourra chez moi, et je lui donnerai les invalides dès que j'en aurai la possibilité.

« Le général chef d'état major du 2e corps.

« DE CISSEY. »

« Devant Sébastopol, le 7 avril 1855.

« Vous savez, mon général, que nous allons recevoir prochainement les 2e et 3e régimens de chasseurs d'Afrique. C'est une bonne et heureuse nouvelle, car qui a vu comment se sont comportés, pendant les dures épreuves de cet hiver, les chevaux des 1er et 4e régimens de cette arme comprend les solides services qu'on doit attendre de cet accroissement dans l'effectif de cette excellente troupe.

« L'expérience a donc consacré la théorie, et la pratique vient de donner raison sur de grandes proportions à tout ce que vous avez dit et écrit sur les qualités du cheval barbe. C'est là un résultat utile, au double point de vue des intérêts de l'armée et de votre satisfaction personnelle. En effet, si les vérités que vous avez proclamées sur cet le race étaient déjà familières aux officiers qui ont longtemps servi en Afrique, il n'en était pas de même pour ceux qui ne connaissent pas ce beau et bon pays. Les épreuves qui viennent d'être faites ici, la résistance, la ténacité qu'ont montrées les chevaux d'Afrique pendant la guerre actuelle, les comparaisons auxquelles ils ont donné lieu au milieu de races variées, etc., tout cet ensemble de faits a été de nature à convaincre les plus incrédules, et à prouver une fois de plus les vérités que vous avez mises au jour. C'est un succès qui doit vous rendre heureux.

« Le lieutenant-colonel, aide de camp du général en chef,

« WAUBERT DE GENLIS. »

Ces renseignements suffiront, je l'espère, pour prouver dès aujourd'hui le cas que fait notre brave armée du cheval arabe. Ses appréciations, du reste, s'accordent avec les traditions et les récits de tous les temps. En effet, et l'on vient d'en avoir la preuve, ce n'est pas uniquement dans son pays, sous un ciel chaud et au milieu d'une nature ardente, que ce cheval brille par sa résistance et ses qualités ; c'est encore dans les pays lointains, par des froids rigoureux et dans des conditions hygiéniques tout autres que celles de son berceau. Tous les climats lui sont bons, toutes les latitudes lui vont et toutes les nourritures lui conviennent ; il

peut donc rendre autant de services dans le nord que dans le midi. Je savais, depuis longtemps, à quoi m'en tenir, car j'avais vu le cheval barbe résister aux froids les plus vifs pendant nos campagnes d'hiver dans les âpres montagnes de la Kabylie. C'est aussi l'opinion de l'un de nos officiers-généraux les plus distingués, qui a fait les grandes guerres de l'empire, et de la cavalerie l'étude de toute sa vie, de M. le général de Lawoestine. Voici ce qu'il a bien voulu m'écrire.

« Paris, 19 septembre 1854.

« J'ai lu avec un vif plaisir, mon cher Damnas, votre charmant ouvrage intitulé : *les Chevaux du Sahara*, et l'ai trouvé plein d'intérêt et de vérité.

« Vous ne proclamez pas des utopies, vous marchez avec des faits, et vous avez su donner l'attrait du roman à la réalité. Vous n'avez pas voulu passer de longues années en Afrique pour n'y rien voir : vous avez vécu avec les Arabes, appris leur langue, et, en observant leurs mœurs, vous avez surtout étudié la manière dont ils comprennent le noble animal qui chez eux fait partie de la famille. C'est là une bonne idée que vous avez eue, car nulle part on ne peut mieux apprendre le cheval que chez ce peuple, aussi vieux que le monde. Il est doué d'un grand esprit d'observation, et il aime avec passion le compagnon de sa vie aventureuse.

« Si nous avons le sens commun, ne devrions-nous pas reconnaître que le pays où le type du cheval a pris naissance, où l'on n'a cessé de s'occuper de lui, est le pays du cheval par excellence ?

« Vous, mon cher ami, vous avez compris cela, et vous aurez un jour rendu un grand service à la cavalerie, parce que tôt ou tard la raison remportera sur les préjugés.

« Pourquoi le cheval arabe, et ceux qui tiennent de lui, comme le cheval espagnol de la montagne, le cheval polonais et l'ancien cheval limousin, sont-ils les meilleurs chevaux de guerre ? C'est que leur conformation et leur caractère se ressentent de la rude éducation à laquelle ils ont été soumis. Ces chevaux sont sobres, intelligents, infatigables, et surtout d'une grande douceur. Les chevaux anglais et les races qui en proviennent sont tout le contraire : ils n'ont que l'avantage d'une grande vitesse, de pouvoir franchir de grands obstacles et de pouvoir fournir de longues courses, à la condition d'être énormément nourris et parfaitement soignés. Ces qualités ne constituent nullement le cheval de guerre.

« J'ai longuement fait la guerre dans tous les pays de l'Europe avec les généraux de cavalerie le plus justement renommés. Eh bien ! je ne crains pas d'être démenti par ceux de mes camarades qui vivent encore, jamais on ne recherchait un cheval anglais, pas même les maréchaux et généraux en chef, qui pouvaient se servir de cette race sans grand inconvénient, parce qu'ils marchaient isolés et qu'ils avaient des ressources que l'officier de troupe ne peut trouver.

« Le cheval des chefs était le limousin, beau comme le cheval anglais, avec toutes les qualités du cheval barbe. Le cheval des officiers de troupe, dans toute la cavalerie, était le cheval polonais, le cheval allemand croisé arabe et le cheval

espagnol. Il faut, quand on commande, monter un cheval qui ne vous emporte pas à l'ennemi ; il faut qu'un officier donne le premier coup de sabre, mais qu'il soit cependant assez près de sa troupe pour la diriger et transmettre au besoin les ordres supérieurs ; autrement, il se fait tuer sans profit pour son honneur et au détriment des hommes qu'il mène au combat.

« Oui, vous avez cent fois raison, le cheval arabe est le premier cheval de guerre du monde. Il est familiarisé avec l'homme depuis sa naissance, il n'a peur de rien parce qu'il vit constamment au milieu de tout ce qu'il doit rencontrer tous les jours, il est habitué à l'intempérie des saisons parce qu'il couche toujours en plein air, et enfin, condition capitale, il sait supporter la soif et la faim. Peut-être n'est-il pas assez grand pour nos cuirassiers et nos dragons, voilà tout ce que j'ai à lui reprocher. Je n'ai pas dit : Peut-être n'est-il pas assez fort, remarquez-le bien, car j'ai vu nos dragons d'Espagne, des hommes de six à sept pouces, tous remontés en chevaux espagnols, fournir au besoin, et très vigoureusement, des courses au galop de deux ou trois lieues.

« Je n'ai plus à vous parler que d'une objection qui a été souvent faite par les détracteurs de la race arabe. Ils ont dit que le cheval arabe ne résistait pas au froid, et que, bon peut-être pour les pays chauds, il ne convenait nullement pour les climats du nord. Ma réponse est sans réplique.

« J'ai fait toute la campagne de Russie avec un cheval barbe ; seul entre tous mes autres chevaux, allemands ou polonais, il a résisté, sans avoir pris le poil d'hier et rond

comme une pomme, bien qu'il ne se fut à peu près nourri que de la paille des toits. Le général Sébastiani avait une nombreuse et superbe écurie en entrant en Russie, chevaux de toutes les races parmi lesquels il s'en trouvait six venant des montagnes de Grenade (c'est la race barbe dans toute sa beauté). Il perdit tous ses chevaux à l'exception des grenadins. Je pourrais vous citer mille faits de ce genre. Fasse donc le ciel que toute notre cavalerie légère et de ligne soit remontée en chevaux africains ! Avec eux, elle pourrait aller au bout du monde.

« En résumé, mon cher Daumas, je vous fais mon compliment d'avoir eu le courage de soutenir une thèse qui est fondée sur l'expérience et la raison : c'est ordinairement un motif d'avoir tort dans notre pays ; mais comme on y finit toujours par ouvrir les yeux, ce sera dans l'avenir votre récompense pour n'avoir pas craint de dire la vérité. Au surplus vous avez pris la bonne manière pour la faire accepter, c'est d'être instructif et amusant.

« DE LAWOESTINE. »

À ces documens d'un intérêt si vif et si actuel j'ajouterai que les chevaux arabes ou orientaux de l'empereur Napoléon Ier, dans sa mémorable campagne de Russie, sont également ceux qui ont le mieux résisté à toutes les fatigues, à toutes les intempéries, à toutes les privations. Ce fait est ainsi attesté par M. le comte de Lantivy, qui a fait la campagne de Russie en qualité de page de l'empereur :

« Vous me demandez mon avis sur les chevaux arabes qui, à ma connaissance, ont fait la campagne de Russie ; je m'empresse de vous le donner.

« Le cheval arabe soutenait mieux les fatigues et les privations que le cheval européen. L'empereur, pendant celle rude campagne de Russie, n'a guère conservé que ses chevaux arabes.

« Le chef d'escadron Hubert, depuis général de division, sur cinq chevaux n'en a ramené qu'un seul : il était arabe.

« Le capitaine Simonneau, depuis officier-général, n'a ramené que son cheval arabe, et moi-même je n'ai pu en conserver qu'un : c'était un breton croisé arabe. »

D'un autre côté, si nous consultons l'histoire, nous voyons les Romains rechercher avant tout, comme cheval de guerre, le cheval numide. Ils s'en servirent avec succès dans leurs expéditions contre les Germains, les Gaulois et les Scythes. À l'époque guerrière des croisades, les peuples francs ramenèrent d'immenses quantités de chevaux orientaux, dont ils reconnaissaient le mérite comme cheval de guerre et comme cheval régénérateur. Pendant tout le moyen âge, le type du cheval de guerre en Occident fut le cheval barbe et son descendant, le cheval espagnol ; car, ainsi que le dit avec raison M. Ephraïm Houël dans son *Histoire du Cheval*, c'est une faute aux peintres et aux statuaires d'avoir représenté les guerriers de cette époque sur des chevaux lourds et massifs. Les hommes couverts des plus fortes armures recherchaient alors et de préférence les chevaux d'Orient ou ceux qui en descendaient.

Tous les chevaux fameux cités par l'histoire, — ceux de Richard Cœur-de-Lion à Médine, de Philippe-Auguste à Bouvines, de Guillaume le Conquérant à Hastings, de saint Louis à la Massoure, de François Ier à Pavie, de Henri II

dans le tournoi où il fut tué, de Henri IV à Arques et à Ivry, de Louis XIV dans ses guerres et dans ses fêtes, et enfin de Napoléon Ier à Marengo, à Austerlitz, — tous ces chevaux étaient des barbes ou des arabes. Pourquoi donc ne voudrions-nous plus aujourd'hui du cheval que de pareils hommes tenaient en si grand honneur ?

Malgré mon désir d'en finir avec toutes les preuves de la supériorité du cheval oriental comme cheval de guerre, je ne puis m'empêcher de donner encore ici les appréciations de deux officiers supérieurs très spéciaux, le lieutenant-colonel Vallot et le lieutenant-colonel Guérin de Waïderbasch. Le premier est inspecteur général des établissements hippiques de l'Algérie, et voici comment il s'exprime :

« Vous désirez connaître mon opinion sur la résistance à la fatigue et la sobriété du cheval arabe. Je ne puis mieux vous répondre, mon général, que par le récit succinct de ce qui vient de m'arriver.

« Envoyé par M. le général Randou, gouverneur général de l'Algérie, pour explorer les ressources chevalines de la régence de Tunis, j'ai voyagé avec M. Tissot, élève consul, M. de Berny, officier au 2^e chasseurs d'Afrique, et nous avons marché pendant cinquante jours de suite, couchant à la belle étoile et sans donner aucun répit à nos chevaux, nous amusant au contraire à chasser souvent à droite et à gauche de notre route les gazelles, que d'infatigables lévriers faisaient lever devant nous.

« Pendant ces cinquante jours, nos chevaux et ceux de notre escorte ont mangé de l'orge tous les jours ; mais nous n'avons

pu leur donner de la paille hachée que cinq fois, de la racine d'alfa que trois fois, et ils n'ont bu que trente-neuf fois.

« A notre retour à Tunis, ils étaient tous bien portans, gais, prêts à recommencer après quelques jours de repos.

« Je n'ajouterai rien à ces faits, ils parlent assez haut. »

J'arrive maintenant à la lettre de M. Guérin de Walderbasch, ancien lieutenant-colonel au 3^e régiment de spahis, qui a commandé la cavalerie pendant la glorieuse et habile expédition de Tougourt.

« Gunetrange, près Thionville, le 12 mars 1855.

« Lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir à Paris, mon général, vous avez bien voulu me demander des renseignemens sur la manière dont les chevaux d'Afrique se sont comportés pendant l'expédition de Tougourt, où je commandais la cavalerie.

« Dans les nombreuses courses que j'ai faites en Afrique, j'ai eu occasion d'observer la sobriété et la dureté du cheval arabe ; mais je ne l'avais jamais vu soumis encore à une aussi rude épreuve que celle que notre cavalerie a subie dans cette marche sur Tougourt et dans le Souf.

« Le 20 novembre 1854, sous les ordres du colonel Desvaux, qui commandait les colonnes du sud, je suis parti de Biskra avec deux escadrons du 3^e chasseurs d'Afrique et deux du 3^e de spahis, présentant ensemble un effectif de cinq cent cinquante chevaux. Le goum qui faisait partie de la colonne en comptait près de six cents.

« Pendant cette expédition, qui a duré près de trois mois, les chevaux de la cavalerie régulière ont vécu sans foin ni paille avec quatre kilos d'orge par jour, et sont restés deux et trois jours sans boire.

« Malgré ces privations et des marches fatigantes dans les dunes de sable, pendant lesquelles ils étaient chargés de trois et cinq jours de vivres et d'orge, les chevaux n'ont pas dé péri.

« Mais les chevaux du goum ont offert un exemple encore bien plus frappant de vigueur et de sobriété, car vous le savez, mon général, le cavalier arabe ne charge pas volontiers son cheval, et pendant que nos chevaux mangeaient régulièrement leurs quatre kilos d'orge, ceux du goum, auxquels on n'épargnait aucune corvée, restaient souvent vingt-quatre heures sans nourriture ; cependant ils se sont maintenus jusqu'à la fin presque en aussi bon état que les chevaux de nos escadrons.

« Un fait dont je ne vous entretiendrais pas, si toute la colonne n'en avait été témoin, c'est qu'un spahi en mission tombe avec son cheval dans une de ces fondrières qu'on rencontre dans les Chotts ; le cavalier parvient à s'en tirer, mais il est obligé d'abandonner son cheval, qu'il croit perdu. Huit jours après, ce même cheval est ramené au camp par un Arabe qui l'avait trouvé à plus de dix lieues de là, errant dans les sables arides. Combien de jours ce pauvre animal sera-t-il resté sans boire ni manger !...

« Je pourrais citer bien d'autres faits ; mais ceux-ci me paraissent assez concluaient- en faveur de notre brave cheval d'Afrique, qui est certes le meilleur cheval pour la guerre.

« Le lieutenant-colonel du 3^e régiment de spahis,

B. GUREIN DE WALDEBBASCH . »

Le cheval oriental possède, on le voit, toutes les qualités nécessaires à la guerre, la vigueur, la sobriété, la douceur, la force musculaire, le liant, en un mot la résistance aux fatigues, aux privations, aux changemens de climats, à toutes les épreuves inhérentes à la vie militaire. Maintenant ces qualités précieuses, d'où lui viennent-elles ? Du sol qui le produit ? du climat sous lequel il est né ? de la pureté de son sang ? du soin porté dans les alliances ? de ce qu'il n'est pas castré ? ou bien de sa rude éducation et du travail auquel il est soumis dès son jeune âge ?

Je livre ces recherches aux méditations des hommes spéciaux ; peut-être trouveront-ils que les admirables résultats que nous connaissons ne peuvent être atteints que par l'ensemble de toutes ces conditions. Pour mon compte, je suis porté à croire que le travail y a sa grande part, que le cheval des longs parcours, qui marche sans cesse soit en portant son cavalier à la guerre, soit en allant au loin chercher sa nourriture et sa boisson, ainsi que cela arrive dans le désert, qui couche toujours en plein air, soumis aux variations de la température et à toutes les intempéries des saisons, je suis très porté à croire, dis-je, que ce cheval, à sang égal, doit avoir un grand avantage sur celui que nous familiarisons trop avec les douceurs de la vie civilisée. Et si j'avais besoin d'être confirmé dans cette opinion, j'en trouverais la preuve dans ce fait, qu'en Algérie même l'Arabe du Tell, qui est agriculteur et sédentaire, possède déjà de

moins bons chevaux que l'Arabe du Sahara, qui est pasteur et nomade.

Les Arabes disent : Le cheval est dans le travail. Ils disent encore : Tout cheval endurci porte bonheur.

Et maintenant, ajouteront sans aucun doute les hommes pratiques, la supériorité du cheval arabe comme cheval de guerre étant admise, quelles sont vos ressources ? quel contingent pouvez-vous apporter dans notre remonte générale ?

Je répondrai : — Naguère encore, nous ne comptons que peu d'étalons en Algérie ; aujourd'hui nous en accusons 2207, dont 314 réellement supérieurs et hors ligne. Ces étalons appartiennent à l'état, aux tribus ou aux particuliers.

L'état en compte 116, — les tribus 160, — les particuliers 1,931.

Ces 2,207 étalons doivent pourvoir à la fécondation de 62,000 jumens adultes reconnues bonnes pour la reproduction, et qui sont ainsi réparties :

Province d'Alger	14,423
Province d'Oran	14,835
Province de Constantine	14,42332,272
Total	61,530

soit 1 étalon pour 27 ou 28 jumens.

Telles sont les richesses hippiques que constatent nos statistiques. Encore est-il juste d'ajouter que ces renseignements ne peuvent être complets, et qu'un recensement régulier n'a pu être fait dans les tribus éloignées de notre action directe. On voudra bien remarquer d'ailleurs qu'une guerre de dix-sept années a diminué les ressources de l'Algérie, appauvri la race, empêché son amélioration, et qu'il faut maintenant plusieurs années de paix pour effacer les résultats de cette longue guerre.

Si l'on veut bien réfléchir maintenant au nombre de poulains que 60 ou 70,000 bonnes jumens, fécondées par 2,200 ou 2,300 étalons, peuvent produire dans l'espace de dix années, on verra qu'en ne calculant même que sur 5 poulains par jument, on arrive à la production énorme de 300 à 350,000 chevaux.

Quoi qu'il en soit, de notables progrès ont déjà été accomplis : ils sont dus d'abord à la générosité de l'empereur, qui a doté l'Algérie d'un certain nombre de producteurs d'un grand mérite, appartenant à la race primitive ; à la sollicitude de M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre ; enfin à l'habile impulsion donnée à l'ensemble du service par M. le général Randon, gouverneur général de l'Algérie. Ils sont dus encore à l'institution des courses, auxquelles les Arabes des plus grandes tentes ne craignent plus aujourd'hui de prendre part, aux primes accordées aux jumens ainsi qu'à leurs produits ; ils sont dus enfin à l'intelligence avec laquelle, dans les trois provinces, on a su rapprocher les stations d'étalons des grands centres de production.

Grâce à ces efforts, les défauts que l'on croyait pouvoir reprocher à la race barbe tendent à disparaître. La taille devient plus haute, la tête plus large et plus carrée, le coude est moins rapproché des côtes, et enfin la queue sera, dans l'avenir, mieux attachée. D'un autre côté, tout en obtenant ces importantes améliorations, nous avons l'espoir de maintenir chez le cheval barbe les éminentes qualités qui de tout temps l'ont distingué : la souplesse, la force et l'énergie, sa ligne admirable du dos et du rein, l'obliquité de son épaule et la puissance de ses hanches, la résistance aux fatigues, aux privations, aux intempéries des saisons, toutes qualités qui font le véritable cheval de guerre. En un mot, nous voulons que l'on puisse toujours dire de lui : *Il peut la faim, il peut la suif, et il peut la fatigue.*

Je viens de prononcer le mot de courses ; qu'on me permette de donner à cette occasion un extrait d'un remarquable rapport de M. Bernis, vétérinaire principal de l'armée d'Afrique et hippiatre des plus distingués ; on verra qu'au point de vue de la vitesse elle-même, le cheval barbe ne le cédera bientôt à aucun autre.

« Tout nous démontre que la nature a constamment travaillé à doter de bons matériaux le cheval de nos possessions du nord de l'Afrique. Personne n'ignore qu'il fut autrefois ce fameux coursier numide qui jouissait d'une si grande réputation, et dont il est tant parlé dans presque tous les auteurs de l'époque romaine. Il devait exister bien avant que les Romains eussent appris à le connaître, puisque Strabon porte à cent mille le nombre des poulains qui naissaient chaque année dans la Numidie... C'est cette richesse et cet équilibre qui donnent à nos chevaux en général la faculté de

faire des courses longues et pénibles, de résister aux intempéries atmosphériques et à de nombreuses privations ; c'est cette richesse et cet équilibre qui viennent de démontrer en Orient que, pour la guerre et pour toutes les fatigues qui s'y rattachent, la race chevaline de l'Algérie est supérieure aux races anglaise et française ; c'est cette richesse et cet équilibre qui ont fait parcourir dans les courses de fond 16,700 mètres en vingt-six minutes au cheval de Bel-Kassem-ben-Yahia, du cercle d'Aumale, 25,000 mètres en quarante-cinq minutes et trente secondes au cheval de Mohamed-ben-Farhât, du cercle de Teniet-el-Had, et 25,750 mètres en cinquante-neuf minutes et seize secondes à la jument d'Abd-el-Kader-ben-Tayeh, du cercle de Boghar ; c'est encore cette richesse de matériaux qui a produit des coureurs faisant un tour d'hippodrome (1,500 mètres) en une minute et quarante-cinq secondes, ce qui met la vitesse à raison de quatre tierces et un cinquième par mètre, lorsque sur l'hippodrome de Paris les plus grandes vitesses d'un tour (2,000 mètres) sont à raison de quatre tierces et un dixième par mètre. Il n'y a donc à l'avantage de la capitale qu'un parcours de 500 mètres en plus, et dans la vitesse qu'une différence d'une seconde par 600 mètres. Tout cela est quelque chose sans doute ; mais si l'on considère que, d'un côté, l'entraînement, l'alimentation, le harnachement, le savoir des jockeys, un poids qui ne dépasse jamais certaines limites, tout enfin se réunit pour donner aux coursiers, dans un court espace de temps, la plus grande vitesse dont ils sont capables ; que de l'autre côté, au contraire, une selle et une bride peu convenables pour les courses d'hippodrome, un poids à supporter bien au-dessus quelquefois de celui imposé par les réglemens, un costume

qui flotte au vent et qui fait résistance, un entraînement qui n'est pas adapté à la circonstance, le manque de ces pratiques qui sont d'un si grand concours sur le turf, enfin tout coïncide pour que l'énergie, de nos chevaux, toujours dans un court espace de temps, ne paraisse pas, comme en France, dans son plus bel éclat ; si l'on apprécie, disons-nous, toutes ces considérations à leur juste valeur, on tirera cette conséquence : que si l'avantage n'est pas encore du côté des chevaux de l'Algérie, il y a au moins égalité. Cela n'est-il pas une preuve bien convaincante de la supériorité des matériaux qui sont à notre disposition ? »

Maintenant ces progrès, ces résultats sont-ils de nature à effrayer nos éleveurs du midi ? Non.

Nous avons en effet à monter et à remonter en Algérie quatre régiments de chasseurs d'Afrique, trois régiments de spahis, deux régiments de France qui ont été envoyés en Afrique pour remplacer les régiments partis pour la Crimée, nos *khialas* et nos *goums*. Nous avons à monter nos généraux, nos officiers supérieurs, nos officiers d'état-major, nos interprètes, nos intendans, nos officiers comptables, les hommes d'affaires de notre population civile. Encore ne parlons-nous pas de tous les Arabes, qui, s'ils ne vont point encore en voiture, n'aiment pas à aller à pied quand ils ont, disent-ils, chez eux et sous la main un admirable animal créé par Dieu pour leurs plaisirs ou les nécessités de leur vie active. Ces besoins sont déjà considérables, puisqu'on portant à vingt mille le nombre des chevaux ainsi employés, je crois ne pas être au-dessus de la

réalité. Ces vingt mille chevaux, qui les fournirait si l'Algérie ne pouvait les produire ? Ce serait naturellement la France, et, je le demande, vingt mille chevaux enlevés à la remonte de notre cavalerie, surtout dans les circonstances actuelles, ne constitueraient-ils pas une charge bien lourde pour la métropole ? On voit donc que la production chevaline en Algérie, sans présenter de danger pour nos éleveurs, est cependant d'un grand secours, puisqu'elle permet à la France de consacrer toutes ses ressources à ses besoins directs.

Mais l'Algérie doit-elle se contenter de suffire à la remonte de sa cavalerie ? Non encore ; l'Algérie a de plus la glorieuse prétention de préparer un certain nombre de ces beaux étalons que nous allons chercher souvent en Orient au prix d'énormes sacrifices, et de contribuer ainsi à l'amélioration de nos races.

Je termine. — On aura remarqué, je l'espère, que je ne me suis fait l'organe d'aucune doctrine exclusive, que je n'ai critiqué ni les hommes ni les faits accomplis. Cherchant uniquement la vérité dans l'intérêt de mon pays, je me suis borné à réunir les documens qui peuvent la dégager de toutes les incertitudes au milieu desquelles la plongent les partis-pris, les théories plus ou moins vraies et les systèmes plus ou moins ingénieux. Je ne suis donc point venu proclamer la supériorité absolue du cheval arabe : je connais trop bien les qualités qu'on peut lui opposer à d'autres points de vue, notamment chez la race anglaise ; j'ai voulu seulement, appuyé sur l'expérience, prouver sa supériorité comme cheval de guerre. Je serai heureux si je suis parvenu à appeler l'attention sur les avantages précieux que la France

peut retirer, principalement sous ce rapport, d'une race, suivant moi, trop négligée jusqu'à ce jour.

Fin.